

Image not found or type unknown



Interdiction administrative de stade dans le casier judiciaire ?

Par **Ajaccio**, le **16/09/2016** à **18:50**

Bonjour à tous, je crois que tout est dans le titre. Je ne sais pas si je suis dans le bon forum mais j'aimerais avoir une réponse. Postulant pour un poste de surveillant dans un collège, et pour finaliser mon embauche on me demande mon casier judiciaire. Seulement voilà j'avais eu une interdiction administrative de stade de 3 mois, il y a un peu plus de deux ans. J'aimerais savoir si cela a pu poser un problème à mon embauche merci beaucoup ! Je stress beaucoup haha